



**OUVERTURE MAIRIE**  
du lundi au vendredi,  
de 8h30 à 12h15  
(Sur rendez-vous l'après-midi)

samedi de 9h à 12h15  
sauf fermeture  
le 2<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> samedi  
de chaque mois

**M. le Maire reçoit tous  
les jours sur rendez-vous**  
Tél: 02.41.50.28.50  
mairie-sg.distre@orange.fr  
Site: www.mairie-distre.fr



**DANS CE NUMÉRO :**

Infos municipales	P 2 et 3
Infos municipales	P 4 et 5
Centrale Nucléaire Chinon	P 6
Concert PALESTRINA BELOTHON	P 7
Chevauchées Distréennes	P 8



# DISTRÉ

## VIE COMMUNALE

**SEPTEMBRE 2019**



### MOT DU MAIRE

Mes premiers mots seront pour mon collègue, Maire de Signes, tué dans l'exercice de ses fonctions, en août dernier. Il est vrai que nous, les maires ruraux, sommes souvent en première ligne, face à des incivilités qui sont de plus en plus nombreuses et de moins en moins punies. Nous représentons la loi mais n'avons aucun moyen pour la faire respecter. La solution commence peut être par l'éducation...

Septembre est synonyme de rentrée, saluons et souhaitons la bienvenue à notre nouvelle directrice de l'Ecole des Vignes, Mme Bouillard. Chaleureux remerciements également à l'ensemble de ceux, parents d'élèves, élus et personnel qui m'ont aidé à recruter de nouveaux écoliers et maintenir ainsi notre 6<sup>ème</sup> classe. Bravo à tous ! La rentrée sera également signe de travaux dans la commune car notre important programme de voirie (250 000 €) vient seulement de débiter.

De 2019, nous garderons le souvenir d'un été caniculaire, conséquence ou non du réchauffement climatique mais qui ne peut nous laisser indifférents.

Beaucoup essaient de nous planifier l'imprévisible alors qu'il faudrait préparer le futur déjà à notre niveau, par des petits changements de comportements.

En regardant nos beaux paysages automnaux à travers vignes et bois, je suis certain que vous aurez à cœur qu'ils perdurent pour les générations futures.

Bonne rentrée à tous

**Eric TOURON**

### A VOS AGENDAS ! Pour vous Distré're



- **15 septembre**, étape Equivini à Distré, au stade.
- **20 Septembre**, vendanges communales, face à l'école.
- **22 septembre**, chevauchées distréennes, au stade.
- **11 novembre**, commémoration du centenaire de la Première Guerre Mondiale, au monument aux morts.
- **17 novembre**, repas des Aînés.
- **7 décembre**, belothon, salle de l'Amitié.

## ELAGAGE DES NOYERS RUE NATIONALE



Les noyers situés entre le rond point de l'école et la salle intercommunale vont devoir être élagués compte tenu de leur hauteur. Ce chantier aura lieu lors des vacances scolaires de la Toussaint, soit du lundi 21 octobre au vendredi 1<sup>er</sup> novembre. Compte tenu du risque de chute de branches de taille importante, la circulation sera interdite sur cet axe durant les heures de travail.

Nous vous remercions de votre compréhension.



## ARRIVÉE DE LA FIBRE A DISTRÉ



*Nœud de Raccordement Optique  
de la Saulaie*

Initié par le département en partenariat avec l'ensemble des collectivités, le déploiement d'un réseau de 13 000 kilomètres de fibre optique, pour un coût de plus de 320 M€ permettra un accès à Internet en très haut débit pour chacun d'entre vous.

A Distré, les travaux ont débuté par la mise en place d'un Nœud de Raccordement Optique, rue de la Saulaie. L'ensemble des armoires télécom existantes et à créer vont devoir être raccordées à ce NRO. Ce besoin ayant été anticipé lors des enfouissements de réseaux, peu d'ouvertures de voirie devront être réalisées.

Selon les informations qui nous sont parvenues, la mise en service de cette évolution tant attendue, devrait débuter début 2020 pour se terminer au 1<sup>er</sup> trimestre 2021.

Une carte précise devrait nous être communiquée en fin d'année.

## ARROSAGE DES ESPACES VERTS COMMUNAUX ET RESTRICTION



La commune a investi depuis de nombreuses années dans deux réserves de récupération d'eau pluviale, de 200 m<sup>3</sup> au total.

Ces réserves se remplissent durant les pluies hivernales et nous permettent, même durant une année sèche, de passer l'été sans problème. Notre source d'alimentation relevant de la récupération, nous ne sommes pas contraints aux règles de consommation estivale.



## VANDALISME DURANT L'ÉTÉ

Afin d'éviter de connaître les mêmes désagréments que durant l'été 2018, les élus ont organisé des rondes fréquentes afin de dissuader les petites bandes de casser des équipements communaux ou de s'adonner à des incivilités.

L'opération a été bénéfique puisque les dégâts se limiteront à moins de 1000 €.

## LOTISSEMENT SOUS LA BOSSE

Juste avant les congés d'été les premières maisons de la première tranche sont sorties de terre et à ce jour les  $\frac{3}{4}$  des lots sont vendus ou optionnés.

La réalisation du lotissement de la Touche, à Pocé, permettra de différer la deuxième tranche.

Les premiers résultats du recensement prouvent que pour maintenir notre population et par la même notre autonomie financière, nous devons mettre en chantier une quinzaine de logements par an.



En effet, malgré le nombre de maisons construites ces dernières années, notre nombre d'habitants ne devrait pas progresser de manière significative. Ce phénomène de baisse d'occupants par logement devrait perdurer encore quelques années.

## LOTISSEMENT DE LA TOUCHE

En juillet 2018, pour densifier les zones constructibles comme préconisé par les lois d'aménagement, la commune a préempté une propriété en limite de La Touche et de Riou, composée d'un pavillon des années 70 et plus d'un hectare de terrain constructible.



Après avoir obtenu les accords de l'Etat pour réaliser un lotissement de 17 lots, la Communauté d'Agglomération estima que ce site était trop loin des services et ne devait plus être maintenu en zone constructible dans le nouveau Plan Local d'Urbanisme Intercommunal. Décision totalement incompréhensible alors que ce projet est plus près de la zone du Champ Blanchard que notre lotissement de Sous la Bosse, situé dans le bas du Bourg.

Après plusieurs interventions de Mr le Maire en commission urbanisme et en Conseil Communautaire et avec l'appui d'un avocat spécialisé, la Communauté d'Agglomération a validé notre projet sous condition que l'ensemble des terrains soient construits avant fin 2024.

(Les plans sont à votre disposition à la mairie.)

## COMPTEURS D'EAU POTABLE

Du 31 octobre au 15 novembre 2019, la SAUR relèvera les compteurs d'eau sur la commune de Distré.



## VENDANGES COMMUNALES

Pour la troisième année, nous organisons nos vendanges communales. Le **vendredi 20 septembre 2019, dès 16h30**.

Petits et grands se retrouveront dans le clos des écoliers et le clos des confréries pour vendanger les vignes situées en face de l'école.

Vous êtes donc invités à vous joindre à nous et à participer à ces vendanges:



### Rendez-vous sur le parking de l'école.

Mettez des vêtements qui ne craignent pas, apportez un seau propre, des bottes, bien sûr un sécateur et une bouteille plastique propre.

***Parlez-en autour de vous, toute aide sera la bienvenue !!!***



## VOITURE PRES DU GIRATOIRE DE CHAMPMEAUX

Vous avez été nombreux à nous interroger sur la présence d'un véhicule accidenté à proximité du rond-point de Champmeaux.

Malgré un propriétaire clairement identifié, ce dernier n'a pas souhaité récupérer son véhicule destiné à la casse mais a refusé de nous transmettre la carte grise nous permettant de la faire évacuer.

Dans ce cas de figure, la commune ne disposant pas de fourrière, il nous faut saisir le Procureur de la République pour obtenir le droit de l'évacuer vers une casse automobile.



## EQUIVINI AU STADE DE DISTRÉ

Dimanche 15 septembre, de 12h à 15h, près de 120 cavaliers en attelage ou à cheval feront étape au stade de l'Echallier. Après un déjeuner en cave, ils quitteront le stade pour parcourir, vers 14h30, la rue Nationale, puis celle de la Frie pour atteindre Bagneux, à travers notre vignoble, si beau à cette saison.

Vous pourrez les encourager sur le circuit.



## REPAS DES AINÉS

Chaque année, le repas des aînés a lieu le 3<sup>ème</sup> dimanche de novembre. **Nous vous donnons donc rendez-vous, le 17 novembre 2019.**

Si vous avez 72 ans et plus, Monsieur le Maire, les Adjoints, les Conseillers Municipaux et les membres du Bureau d'aide sociale seront heureux de vous accueillir, alors retenez cette date dès maintenant.

Faites vous connaître en Mairie (avant le 10 novembre 2019) si vous n'avez pas reçu, à votre domicile, notre invitation personnelle courant octobre.

*Merci d'avoir la gentillesse de toujours répondre à notre invitation personnelle quelle que soit votre réponse.*

## RENTRÉE DES CLASSES A L'ECOLE DES VIGNES

150 enfants ont fait leur rentrée scolaire à l'école des Vignes de Distré, accueillis par l'équipe enseignante et le personnel de l'école, sous la houlette de Mme Bouillard, la nouvelle directrice.

Ils sont répartis dans 6 classes, installées dans des locaux agréables et régulièrement entretenus et remis aux normes.



**Classe de Mme Bouillard: 17 CM2,- 6 CM1**  
**Classe de Mme Martineau: 14 CM1 et 10 CE2,**  
**Classe de Mme Lubrano: 13 CE2 et 11 CE1,**  
**Classe de Mme Cochonneau: 20 CP et 5 CE1,**  
**Classe de Mme Werkmeister, aidée d'Alexandra Morisset :**  
**16 GS et 10 MS,**  
**Classe de Mme Bouyer, aidée de Florence Grellier :**  
**5 MS, 18 PS et 5 TPS.**

**M. Blin enseigne le lundi dans la classe de Mme Bouyer et le mardi dans celle de Mme Bouillard.**

## SERVICES PARTENAIRES DE L'ECOLE DES VIGNES

Plus d'infos et Tarifs sur le site: [www.mairie-distre.fr](http://www.mairie-distre.fr)



**UNE GARDERIE AVANT ET APRES L'ECOLE** de 7h15 à 8h35 et de 16h30 à 18h30 , dans la Maison verte située en face de l'école, dans des locaux adaptés et lumineux, avec du personnel d'animation qualifié.

**UN TRANSPORT SCOLAIRE MATIN et SOIR** reliant votre quartier à l'école, avec un animateur pour surveiller les enfants durant le trajet.

**UN SERVICE DE RESTAURATION** avec une cuisine préparée sur place, avec des produits locaux, par une cuisinière diplômée, avec l'aide d'animatrices pour aider les plus jeunes.



**POUR LE MERCREDI, UN ACCUEIL COMMUNAL** à la journée ou à la demi-journée, avec un service de cantine assuré le midi, dans la Maison verte, avec le personnel de l'école qualifié en animation.

## APPEL A BENEVOLES POUR LES CHEVAUCHÉES DISTRENNES

Le **DIMANCHE 22 SEPTEMBRE**, nous organiserons des courses avec des chevaux-bâtons. Très populaire dans les pays nordiques, cette discipline commence à faire son apparition en France.



La commune de Distré recherche des bénévoles pour aider à l'organisation (Installation ou montage, vente de boissons, de fouées, préparation des courses de cheval-bâton...), le samedi 21 ou le dimanche 22 septembre.

Nous comptons sur chacun pour faire de cette fête au village une réussite.

Si vous êtes intéressé, que vous avez un peu de temps à nous accorder ces 2 jours-là, que vous voulez vivre un moment convivial, **contactez la MAIRIE de Distré au 02.41.50.28.50.**

**Laissez vos coordonnées et nous vous rappellerons. D'avance merci!!**

# CENTRALE NUCLEAIRE DE CHINON CONSULTATION DU PUBLIC

**alerte nucléaire  
je sais quoi faire !**

Vous entendez le signal d'alerte de la sirène, vous recevez une alerte sur votre téléphone

## 6 RÉFLEXES POUR BIEN RÉAGIR

**1**

Je me mets rapidement à l'abri dans un bâtiment



**2**

Je me tiens informé(e)



**3**

Je ne vais pas chercher mes enfants à l'école



**4**

Je limite mes communications téléphoniques



**5**

Je prends de l'iode dès que j'en reçois l'instruction



**6**

Je me prépare à une éventuelle évacuation



[www.distribution-iode.com](http://www.distribution-iode.com)

0 800 96 00 20 Service à appel gratuit



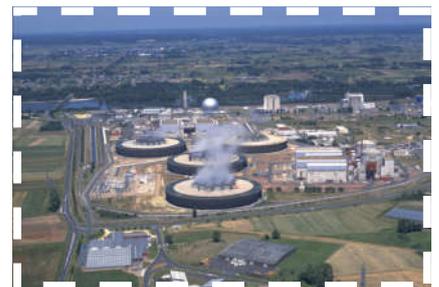
Du 29 AOÛT au 30 SEPTEMBRE 2019, un registre est mis à disposition du public, en mairie pour recueillir vos AVIS sur l'extension du Plan Particulier d'Intervention (PPI) autour des centrales nucléaires, d'un périmètre de 10 à celui de 20 km.

Notre commune de Distré est concernée par cette mesure.

Le PPI est un dispositif mis en place par l'Etat pour protéger les personnes, les biens et l'environnement, pour faire face aux risques liés à l'existence de cette installation à Chinon et vous préparer à réagir en cas d'alerte nucléaire.

Par l'intermédiaire de documents que vous recevrez à votre domicile, vous allez bénéficier d'une information spécifique sur les risques associés au nucléaire, leur prévention, la conduite à tenir en cas d'alerte et la distribution gratuite de comprimés d'iode stable.

**Pourquoi des pastilles d'iode ?** L'iode se fixe sur la thyroïde et la sature afin que l'iode radioactif ne s'y fixe pas.



### DES INFOS...

Sur les travaux dans Distré, les menus de la cantine, les dernières actualités ou les dates à retenir sur notre commune ? Consultez régulièrement notre site internet.



PANNEAUPOCKET

« Ma commune dans la poche »

Sur les dernières actualités par SMS sur votre téléphone ? Consultez Panneau Pocket.



Site: [www.mairie-distre.fr](http://www.mairie-distre.fr)

## CONCERT de NOEL de L'ENSEMBLE VOCAL PALESTRINA

Le 15 décembre 2019, église de Distré, à 16h.

Concert ouvert à tous, avec passage du chapeau

Direction : Aldo Zanotti.



L'ensemble Vocal Palestrina tire son nom du compositeur italien Giovanni Pier Luigi da Palestrina (1525-1594), né à Palestrina, près de Rome, en Italie. Palestrina a composé de nombreux motets, messes, madrigaux et autre œuvres.

L'ensemble Vocal possède un répertoire de chants classiques, sacrés, profanes et traditionnels, de la Renaissance à nos jours.

Le chœur chante a capella ou accompagné d'instruments: orgue, piano, cuivres....

L'Ensemble est très présent dans le Saumurois. Il est dirigé par Aldo ZANOTTI, professeur de musique au conservatoire d'Angers.

**Nos répétitions ont lieu à 20h30 tous les jeudis (hors vacances scolaires)**

salle des Hauts Quartiers, rue Jehan Alain, à Saumur.

Nous reprenons le jeudi 5 septembre

Ouverture au public tout le mois de septembre.



Le chœur lors des journées du patrimoine 2018, chapelle St-Jean à Saumur.

Visitez notre site : [www.chorale-palestrina.org](http://www.chorale-palestrina.org)

Rejoignez nous sur facebook : Ensemble Vocal Palestrina

Contacts: président : 06 62 17 37 72

secrétaire : [nelly.vidal1966@gmail.com](mailto:nelly.vidal1966@gmail.com)

Un vin d'honneur sera offert par la municipalité à l'issue du concert.



# DISTRÉ

## BELOTHON

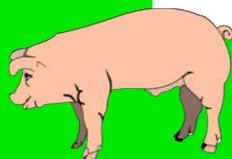
7 DECEMBRE 2019



Le Conseil Municipal « enfants » organise ce concours de Belote dans la salle de l'Amitié, à la Mairie

Un cochon entier débité pour l'équipe gagnante...

... et des lots pour toutes les équipes.



Engagement 8 € par joueur  
Inscriptions avant le 21 novembre  
au 02.41.50.28.50 ou au 06.30.10.31.77



Début des opérations: 20H - Première partie: 20H30



# DISTRÉ

**VIDE GRENIERS**

A partir de 6h, sans réservation  
1€ le mètre linéaire

## LES CHEVAUCHÉES DISTRÉENNES

à partir de  
**15h**

### Dimanche 22 septembre 2019

## COURSES DE CHEVAL BÂTON,

Dans votre voisinage, dans votre entreprise, formez une équipe d'au moins 6 sympathiques coureurs (mixte ou non) et venez vous défouler sur notre piste avec nos chevaux-bâtons.

Pour participer, inscrivez-vous gratuitement au 02.41.50.28.50 impérativement avant le lundi 16 septembre.

Lots offerts pour les premiers de chaque course.

**Tombola sur chaque course**

**ANIMATIONS  
MUSICALES  
ET LUDIQUES**

**ENTRÉE  
GRATUITE**

**Fouées à l'ancienne  
Buvette**

**AU STADE**